

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 octobre 2016

PLF 2017 - (N° 4061)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° I-733

présenté par
Mme Rabault

ARTICLE 15

Substituer aux deux colonnes des deuxième à douzième lignes du tableau de l'alinéa 6 les onze lignes suivantes :

«

Auvergne-Rhône-Alpes	9,187230
Bourgogne-Franche-Comté	5,553046
Bretagne	4,736626
Centre-Val de Loire	2,474238
Corse	2,043181
Grand Est	10,635689
Hauts-de-France	6,744993
Île-de-France	8,451911
Normandie	5,266458
Nouvelle-Aquitaine	13,151670
Occitanie	12,360888

».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination visant à prendre en compte les nouveaux noms des régions publiés aux Journal officiel du 29 septembre 2016.